

TARIFICATION 2017

Les tarifs de l'établissement sont fixés à compter du 1^{er} jour du mois qui suit la date de l'arrêté pris par le Président du Conseil Général du Gard, soit le 1^{er} MAI 2017.

Maison de Retraite (médicalisée)

« Les Jardins de la Cèze »
EHPAD PUBLIC
160 Montée de la Frigoule
30500 SAINT AMBROIX

Bureau des admissions : Mme MARTIN
Tel : 04 66 54 70 01
c.martin@mrsa.fr

Prix de journée 2017 : 62.84 €

+ **Tarif dépendance :**

- GIR 1-2 : 20.68 € (si APA en établissement reste en charge 15.18 €)
- GIR 3-4 : 13.97 € (si APA en établissement reste en charge 8.47 €)
- GIR 5-6 : 5.50 € (pas de possibilité d'APA)

Prix de journée des moins de 60 ans : 79.81 €

Les tarifs dont la date d'effet est précisée ci-dessus ont été calculés en prenant compte, en application de l'article 4 du décret n° 2006-642 du 31 mai 2006, les produits facturés sur la base de l'exercice précédent entre le 1^{er} janvier et la dite date d'effet

Autres tarifs :

- Confection et mise en place de 100 marques de linge : 12.20 €,
- Repas accompagnants : 5.27 €,
- Location de la chambre mortuaire au-delà de 72 heures : 20.47 € /jours

QUESTIONNAIRE DE PRE – ADMISSION

Nom : _____ **Prénom :** _____

Lieu de naissance : _____ **Date :** ____ / ____ / ____ **Age :** _____ ans

Lieu de vie (rural, urbain ...) : _____

Situation familiale : célibataire marié(e) divorcé(e) veuf (ve) depuis le : ____/____/____

Langue maternelle : _____ langue(s) parlée(s) : _____

Nombre d'enfants : _____ dont _____ vivants : et _____ décédés :

Relations difficiles : - avec des enfants : oui non

- avec un membre de la famille : oui non

Personnalité : trait de caractère sociable renfermé timide têtu autoritaire
Autres : _____

Motif du placement : _____

Profession antérieure : _____

Religion : _____ pratiquant(e) : oui non

Conséquences pratiques (alimentation, prières, rites.) : _____

Loisirs et activités

- physiques (promenade, pétanque, ...) :
- artistiques (chant, peinture ...) :
- culturelles (télé, lecture, film, photo...) :
- manuelles (tricot, jardinage...) :
- sociales (danse, jeux ...) :
- animaux :

Fumeur : oui non

Difficultés : à lire : oui non à écrire : oui non

Habitudes de vie (heures du lever, du repas, du coucher, de la sieste ...) : _____

Habitudes vestimentaires et esthétiques (pantalons, robes, maquillages, coiffeurs.) :

Aliments détestés : _____

Régime alimentaire :

- diabétique : oui - non
- sans sel : oui - non
- hypolipidémique : oui - non
- sans résidus : oui - non
- mixé : oui - non

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Futur résident

Nom –prénoms : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : _____ lieu : _____

Célibataire

Marié (e)

Veuf (ve)

Divorcé(e)

de

Domicile : _____

Lieu où se trouve actuellement le futur résident : _____

Nationalité : _____ (pour les étrangers, joindre la carte de séjour)

Personnes à prévenir :

Nom Prénom : _____ lien de parenté : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Nom Prénom : _____ lien de parenté : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

CHOIX A DETERMINER PAR LA FAMILLE

I) Choix du médecin pour le suivi médical à la Maison de Retraite de Saint Ambroix :

Dr _____ Tel : _____

II) Choix du kinésithérapeute à la Maison de Retraite de Saint Ambroix

M. ou Mme : _____

III) Choix de l'établissement d'hospitalisation en cas de besoin

Centre Hospitalier : _____

Clinique : _____

IV) Choix de l'ambulance en cas d'hospitalisation : _____

Tel : _____

V) Choix en cas de décès à la Maison de Retraite de Saint Ambroix (cochez les options choisies)

Personne à prévenir : _____ Tel : _____

De jour : oui non de nuit : oui non

- Transport du corps à domicile **ou** en chambre funéraire : oui non

Avant mise en bière (dans les 18 h après décès)

Après mise en bière (au-delà de 18h)

- Incinération : oui non

- Existe-t-il un contrat d'obsèques : non oui : qui en est le dépositaire: _____

- Choix de l'entreprise de pompes funèbres :

entreprise : _____ à _____ Tel : _____

- Autres renseignements utiles :

-caveau de famille : non oui lieu _____

-concession : non oui lieu _____

A _____ le _____

Nom et prénom (lisibles) : _____ Signature

NB : Pour tout décès intervenant pendant un jour férié ou un week-end (du vendredi 16h00 au lundi 08h00), aucune sortie de corps hors de la commune de Saint Ambroix ne pourra être effectuée, pour cause de fermeture des services d'état civil municipaux.

Nom :
Prénom :

RESERVATION DE LA CHAMBRE EN CAS D'HOSPITALISATION

En cas d'hospitalisation

1^{er} cas : vous payez vos frais d'hébergement vous avez alors 2 possibilités :

1. Vous gardez la chambre pendant le séjour hospitalier et les frais de séjour sont à votre charge pendant l'hospitalisation.
2. Vous ne gardez pas la chambre et une sortie effective est faite, vous aurez une nouvelle demande d'admission à faire en fin d'hospitalisation si vous souhaitez revenir à la Maison de Retraite selon les lits disponibles.

2^{ème} cas : vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale, la prise en charge des frais concernant le maintien de votre chambre à la Maison de Retraite est de 5 semaines consécutives. Au-delà la sortie est effective.

Réponse de la famille en cas d'hospitalisation :

Je choisis de garder la chambre

Je choisis de libérer la chambre

Date : _____

Nom, Prénom : _____

Signature :

Nom :
Prénom :

**INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DE LA MAISON DE RETRAITE
EN CAS DE VOLS, PERTES OU DETORINATION D'OBJETS PERSONNELS**

Conformément aux dispositions de la loi 92.614 du 6 juillet 1992, l'établissement ne peut être tenu pour responsable que pour les objets (et valeurs) déposés chez le comptable public de l'établissement et le dépôt ne peut concerner que des objets dont la nature justifie la détention par la personne.

Ces objets doivent être retirés dans un délai d'un an maximum après la sortie ou le décès de la personne âgée, faute de quoi ils seront transmis aux administrations prévues par la loi.

Nom, Prénom : _____

Date : _____

Signature :

Nom :

Prénom :

INFORMATIONS DIVERSES

Ligne privée téléphonique

Toutes les chambres sont équipées d'un poste téléphonique et vous pouvez recevoir les communications.

Le Bureau des Entrées pourra contacter, si vous le souhaitez, les Services Techniques pour ouvrir une ligne personnelle et effectuer des appels en national dont vous assumerez les frais à hauteur de 15 € l'abonnement mensuel.

Si vous souhaitez disposer de cette ligne téléphonique privée dans votre chambre, il est nécessaire de remplir cet imprimé.

Nom :

Prénom :

Chambre et service :

Date de la demande : _____

Nom, Prénom du demandeur / tuteur : _____

Signature :

Copie service technique

Date de l'ouverture de la ligne /

Retour de l'imprimé au bureau des entrées pour information à donner au résident (famille et/ou



TROUSSEAU DU RESIDENT

MARQUAGE

La Maison de Retraite se chargera de commander et de fixer les marques sur le linge personnel (**joindre à l'admission un chèque de 12.20 € pour 100 marques de linge à l'ordre du Trésor Public pour l'année 2017**).

Il est conseillé d'apporter la totalité du trousseau lors de l'admission pour que l'inventaire contradictoire et le marquage du linge soit fait avec les lingères, ainsi qu'à chaque renouvellement de celui-ci (du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00).

L'ENTRETIEN

Par mesure d'hygiène tout le linge, y compris les effets personnels, est entretenu par la blanchisserie de l'établissement, les vêtements seront en nombre suffisant, d'autant plus important que l'état de dépendance du résident le nécessite. Dans la journée, la tenue de jour est requise pour les résidents non alités. Le trousseau ne doit pas comporter des textiles fragiles, devant être nettoyés à sec ou à la main (lainage, soie, rhovyl et Damard). En cas contraire, l'établissement dégage toute responsabilité en cas de détérioration.

LE TROUSSEAU

Afin d'éviter les apports successifs de linge pendant votre séjour, ainsi que la perte d'un vêtement non marqué, voici la liste, non exhaustive, à fournir lors de votre admission :

Vêtements de jour

- 7 culottes ou slips
- 7 tricot de corps
- 4 combinaisons
- 6 paires de chaussettes, bas, mi-bas ou collants
- 6 chemises, chemisiers ou polos
- 4 gilets ou pulls
- 6 robes ou 4 jupes
- 6 pantalons ou joggings
- ceintures ou bretelles
- tabliers, blouses
- chaussures confortables pour sortir ou pour l'intérieur (hiver/été)
- veste, manteau ou imperméable
- chapeau, écharpe (hiver/été)
- 12 mouchoirs

Vêtements de nuit

- 6 chemises de nuits ou pyjamas
- 2 robes de chambre
- 2 paires de pantoufles (hiver/été)

Trousse de toilette

- gel douche + eau de toilette + shampoing (à fournir régulièrement)

- ❑ brosse, peigne
- ❑ brosse à dents + dentifrice
- ❑ boîte à appareil dentifrice si nécessaire
- ❑ 1 rasoir électrique ou mécanique pour les hommes avec mousse à raser
- ❑ Produits de beauté, nécessaire à coiffer....